

Facilitation Belge

Sixième réunion du Conseil Directeur du PFBC

13 juin 2019, Malabo (Guinée Equatoriale)

Talk du Collège 6 : Recherche et Formation

Merci Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, facilitateur du PFBC, de nous donner l'opportunité de faire un bilan d'étape des activités réalisés par le Collège 6, ainsi que des perspectives à venir.

En Premier lieu, nous aimerons rappeler que lors de la 18^{ième} RdP qui a eu lieu en fin d'année dernière à Bruxelles, l'IRET et le CIFOR ont été élus, en remplacement du CIRAD et UCL, pour représenter le collège 6 au conseil du PFBC pendant les deux prochaines années.

Au cours de cette 18^{ième} réunion des parties, plusieurs institutions de recherche membres du Collège 6 avaient annoncé la création imminente d'un réseau de recherche sur les forêts d'Afrique Centrale (en abrégé R2FAC).

Ce réseau vise la sauvegarde et l'utilisation durable des forêts d'Afrique centrale via une connaissance renforcée de ses écosystèmes forestiers et des interactions qu'ils entretiennent avec les systèmes socio-politiques et économiques environnants.

Les activités du réseau vont s'inscrire dans les axes du Plan de Convergence 2015 – 2025 de la COMIFAC, plus particulièrement dans le 2^{ème} axe prioritaire d'intervention qui porte sur la « Gestion et valorisation durable des ressources forestières », ainsi que l'axe transversal 2, qui concerne la « Recherche-Développement.

Souligner le Rôle de la facilitation belge du PFBC

La création de ce réseau de recherche a été inscrite comme point important dans la feuille de route de la facilitation belge du PFBC, qui prévoyait notamment de soutenir les efforts pour la mise en place d'un réseau euro-africain de la recherche forestière susceptible de collaborer activement avec le consortium académique des Etats-Unis d'Amérique.

Le réseau de recherche sur les forêts d'Afrique centrale regroupe aujourd'hui 14 institutions de recherche euro-africaines, dont la majorité est constituée par les instituts publics de recherche des états membres de la COMIFAC, et qui ont donc une légitimité nationale, voire régionale pour mener des recherches sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Il s'agit notamment :

- Cameroun :
 - **l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement,**
 - **l'Université Yaoundé I,**
- Congo
 - **l'Institut de Recherche Forestière (IREF),**
 - **l'Université Marien Nguabi,**
- Gabon
 - **l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET),**
 - **l'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologie (INSAB),**
- RCA

- **l'Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA),**
 - **l'Université de Bangui**
- RDC
- **l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA)**
 - **l'Université de Kisangani de République Démocratique du Congo,**

A ces institutions du sud s'ajoutent les centres de recherche européens ou internationaux à savoir :

- **Centre Internationale pour la Recherche Forestière (CIFOR)**
- **Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)**
- **L'institut de recherche pour le développement (IRD)**
- **La Faculté Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège (UG)**

Bien entendu, au sein de notre collègue « Recherche et Formation », nous allons encourager les institutions américaines, mais également celles des autres pays membre de la CEEAC à rejoindre ce réseau. Nous allons également veiller à ce que le réseau de recherche élabore des passerelles avec le RIFEAC afin que les connaissances générées par la recherche puissent être utilisées pour renforcer la formation en matière de gestion durable des forêts d'Afrique centrale

Activités à venir

Ce réseau R2FAC va organiser une première réunion de lancement de ces activités en septembre 2019 à Douala, avec les financements de ces membres. Au cours de cette réunion, il est prévu de discuter des questions de gouvernance ainsi que des axes thématiques de recherche qui y seront mis en œuvre.

Rôle du PFBC dans le réseau

Le réseau de recherche sur les forêts d'Afrique centrale peut constituer donc une plateforme que les bailleurs de fonds peuvent utiliser pour financer ou investir dans la recherche, ce qui permettra de coordonner leurs actions d'intervention pour l'amélioration des connaissances sur l'écologie et la biodiversité des forêts du Bassin du Congo.